

Chers parents,

L'équipe-école est heureuse d'accueillir votre enfant dans un contexte presque normal. Les consignes sanitaires se sont assouplies et nous en sommes tous heureux. Nous restons vigilants quant à l'évolution de la situation. Soyez assurés que nous respecterons rigoureusement les consignes sanitaires émises par les autorités. Nous sommes enthousiastes de retrouver nos élèves et nous ferons tout ce qui nous est possible pour les accompagner dans la bienveillance.

La direction,
Luc Claude

La direction adjointe,
Nadia Gray

Retards et absences

Pour tout retard ou absence, vous devez contacter la secrétaire, madame Mouna Khamis.

514-596-5721 ou eimp@csgm.qc.ca Vous devez mentionner le **nom de l'enfant, sa classe et le motif de l'absence**.

Si votre enfant fréquente le service de garde, on vous invite à communiquer aussi avec le technicien, Monsieur Robert Desalliers desalliersr@csgm.qc.ca

Nous vous rappelons que l'assiduité est de rigueur. La circulation est difficile à Montréal, le stationnement est aussi très compliqué. Certains enfants sont plus lents à se réveiller et se préparer le matin. On vous suggère de prévoir le temps nécessaire.

Documents à remettre le plus tôt possible

Vous devez remplir la fiche santé, le consentement de publier des photos ou des vidéos, la feuille d'autorisation pour les excursions dans le quartier ainsi que les feuilles destinées au bénévolat des parents. La plupart des parents ont déjà rendu ces formulaires, il nous manque quelques copies.

Retour de voyage à l'étranger

Puisque les enfants âgés de moins de 12 ans ne sont pas vaccinés, ils doivent observer une quarantaine à la maison pour une durée de 14 jours s'ils reviennent de voyage à l'étranger. Prenez note qu'il ne sera pas possible d'offrir des cours à distance à ces enfants. De plus, dans un tel contexte, les enseignants ne sont pas tenus de fournir du travail. On vous suggère d'utiliser les ressources Internet pour ces quelques jours.

Port du masque de procédure

Le port du masque de procédure est obligatoire pour tous. Les enfants peuvent l'enlever à l'extérieur et quand ils mangent. Les enfants du préscolaire n'ont pas à porter de masque.

Il demeure obligatoire pour les adultes à moins de 2 mètres d'une autre personne en tout temps.

Bulles-classes

Nous pouvons maintenant mélanger les élèves, la consigne de bulle-classe ne tient plus.

Dîner à l'école

La cafétéria sera en service à partir du lundi 30 août. La méthode privilégiée de paiement est par carte de dîner. Vous pouvez télécharger le montant que vous voulez sur la carte de dîner de votre enfant. L'argent comptant est souvent perdu. Il faut éviter de laisser de l'argent comptant à l'école (casier ou sac). Aucun crédit n'est accordé.

Vous pouvez aussi utiliser la boîte à lunch, nous vous rappelons qu'il est essentiel que votre enfant ait son lunch en **entrant à l'école le matin**. Plusieurs parents apportent le dîner de leur enfant au cours de la matinée, ce qui ralentit le travail au secrétariat. Une bouteille d'eau réutilisable identifiée est indispensable. Il n'y a pas de restriction quant au contenu de la boîte à lunch. Toutefois, une alimentation saine et équilibrée comprenant les 4 groupes alimentaires demeure un choix judicieux pour la santé de votre enfant.

Fonctionnement du service de garde

Le service de garde scolaire reprend ses activités habituelles (tarification en vigueur, ratio habituel d'un adulte pour 20 enfants) en respectant les directives des autorités de santé publique. Toutes les mesures sanitaires prévues en milieu scolaire s'appliqueront en service de garde. Puisque les bulles-classes ne sont plus en vigueur, il est possible que les groupes soient mélangés, comme on le faisait déjà avant la pandémie. Les sorties à l'extérieur sont autorisées cette année.

Le service de garde ouvre ses portes à 7h00 et ferme à 18h30, et ce, malgré les intempéries. Aucun enfant ne sera admis au service de garde avant 7h00.

Afin de limiter le nombre d'adultes à l'intérieur et dans un souci de respect de la distanciation, nous vous demandons d'attendre votre enfant à l'extérieur du service de garde.

Heures d'ouverture du secrétariat

7h45 à 11h30 et 12h30 à 15h45

Arrivée et départ des enfants sur le terrain de l'école

Nous sommes très conscients que l'aire d'attente en face de l'école est un lieu propice aux échanges et à la socialisation pour nos élèves et les parents. Nous vous demandons de déposer votre enfant à 7h50. Les enfants ne peuvent être seuls sans surveillance. Si votre enfant quitte seul à 15h35, il ne peut flâner en avant de l'école, il doit prendre la route de la maison.

Aucun enfant ne peut quitter le service de garde si l'adulte qui vient le chercher n'est pas identifié par les adultes responsables de l'école. Vous devez toujours prévenir le secrétariat et le service de garde, si tel est le cas. Lorsque l'enfant a quitté le SDG, le parent ne peut plus le ramener à l'intérieur.

Lorsqu'un enseignant ou un éducateur est en présence d'élèves, il ne peut, sous aucun prétexte, relâcher sa surveillance pour répondre à une demande extérieure.

Les poux

Le début d'année n'arrive pas seul, les poux l'accompagnent souvent. Vous devez vérifier régulièrement la tête de votre enfant et faire le traitement si nécessaire. Il faudrait avertir aussi le secrétariat de la situation afin que tous les enfants de la classe de votre enfant soient vérifiés.

Résolution de conflits

La première étape de résolution de conflit est de discuter avec la personne concernée par le conflit. Si cette première étape n'aboutit pas à une résolution, vous pouvez contacter la direction adjointe, Nadia Gray. Si vous demeurez insatisfait de la situation, en troisième instance, vous contactez la direction Luc Claude. Si la situation n'est toujours pas satisfaisante, le dernier recours demeure le CCSDM, plus précisément le protecteur de l'élève.

Programme Primaire amélioré

Afin de partir l'année scolaire du bon pied, voici une courte présentation vidéo portant sur le programme primaire amélioré. <https://player.vimeo.com/video/120694318>

Table de concertation jeunesse NDG

La direction adjointe assiste aux réunions de la Table de concertation jeunesse du quartier. Vous trouverez les documents que l'école vous partage en pièce jointe à ce présent courriel.

Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu le 23 septembre. Ne pas mettre de blanc, car la photo de groupe est sur fond blanc.

Fête de la rentrée

La fête de la rentrée (pour les élèves uniquement) aura lieu le vendredi 3 septembre en AM. Des activités seront prévues à l'extérieur. Prévoir les souliers de course, un couvre-chef et une bouteille d'eau. Merci aux organisateurs, Monsieur Alexis, madame Marie-Alex et madame Dina ainsi qu'à tous les élèves de sixième année.

Nouvelles coordonnatrices IB

Madame Danya Vidal et madame Houda Bakas seront les coordonnatrices IB pour l'année 2021-2022.

Période de devoirs/leçons au SDG

Une période de devoirs/leçons de 30 minutes est prévue du lundi au jeudi au SDG. Cette période est prescrite par le ministère. Si l'enfant a terminé son travail, il peut s'occuper calmement (dessin/lecture/sudoku/etc.).

Stationnement municipal en face de l'école

Nous avons eu la confirmation que le stationnement municipal situé sur Coolbrook, en face de l'école, ne pourra plus être utilisé à partir de septembre. La Ville a repris le terrain pour des travaux liés à la STM.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire 2021-2022.

L'équipe de direction.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

SEPTEMBRE 2021				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1	2	3
				Fête de la rentrée AM
6	7	8	9	10
CONGÉ			RENCONTRE PARENTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Journée pédagogique
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
			PHOTO SCOLAIRE	
27	28	29	30	